



Référence client (à renseigner obligatoirement) :
(Vous trouverez votre référence client sur votre facture d'eau)

DEMANDE DE CONTROLE ET DE TARIFICATION ACTIVITE AGRICOLE EAU ET ASSAINISSEMENT

1. Informations sur le demandeur :

Nom et prénom : _____

Qualité du demandeur : Propriétaire Fermier

Adresse: _____

Numéro de téléphone: _____ Adresse e-mail : _____

2. Informations sur l'exploitation :

Forme juridique de l'exploitation agricole :

Entreprise individuelle GAEC EARL SCEA Autres (préciser) : _____

Nom de la société ou de l'exploitant : _____

N° SIRET : _____ Code APE : _____ N° PACAGE : _____

Adresse du siège de l'exploitation agricole : _____

Numéro de téléphone de l'exploitation agricole : _____

Utilisation du compteur (plusieurs cas possibles) : Abreuvement du troupeau Alimentation ferme/exploitation

Maraichage Agritourisme Autres (préciser) :

Informations sur les compteurs d'eau : *Tableau à compléter (page3)*

3. Déclaration sur l'honneur :

Je, soussigné(e), _____, en tant que responsable de l'exploitation agricole susmentionnée :

- Déclare que l'eau comptabilisée par les compteurs agricoles est ou sera utilisée exclusivement à des fins agricoles conformément au règlement de l'eau établi par la Commune de Prunières.
- Déclare avoir pris connaissance que la demande peut faire l'objet d'un contrôle des services de l'eau et de l'assainissement ;
- M'engage à informer immédiatement la Commune de Prunières de tout changement dans l'utilisation de l'eau ou de toute modification dans les détails fournis dans ce formulaire.
- M'engage à m'acquitter du montant correspondant des frais d'accès au service conformément aux tarifs en vigueur sur la Commune de Prunières.

4. Liste des pièces justificatives à fournir à l'appui de votre demande :

Attestation MSA justifiant du statut de chef d'exploitation agricole (principal / secondaire) ainsi que de la durée d'affiliation. Dans le cas d'une structure collective, une attestation de sa composition ainsi que l'attestation MSA pour chacun de ses membres.

Joindre un relevé d'identité bancaire ou postal

Photo de l'intérieur de la niche compteur

Photo de l'emplacement de la niche compteur

Date : Signature du Demandeur :

Les informations recueillies feront l'objet d'un traitement informatique destiné à la Commune de Prunières, ou à ses sous-traitants, à des fins de gestion de demande d'application de la tarification agricole. La mise en place de ce traitement repose sur la mission d'intérêt public. Le recueil de ces informations est donc nécessaire pour accomplir cette finalité. Ces informations seront communiquées aux seuls destinataires suivants : les agents des services de la Commune de Prunières, de la Communauté de communes de Serre-Ponçon nommés ci-dessus ou les sous-traitants et, le cas échéant, les services du Trésor Public. Elles ne seront conservées que dans la limite imposée par la finalité du traitement. En application de la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 et du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) du 27 Avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de limitation des informations qui vous concernent. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif vous pouvez contacter notre Délégué à la Protection des Données par voie postale à la Commune de Prunières -Délégué à la Protection des Données personnelles- 4 Place de la Mairie 05230 PRUNIERES ou à contact@prunieres.fr ou à la CNIL : <https://www.cnil.fr/fr/webform/adresser-une-plainte>

Référence client (à renseigner obligatoirement) :
(Vous trouverez votre référence client sur votre facture d'eau)

Informations de paiement

Vous pouvez payer votre facture

Par virement : Trésorerie d'Embrun Savines Le Lac

- IBAN : FR13 3000 1004 08C0 5500 0000 038
- BIC : BDFEFRPPCCT
- Libellé du virement : Facture n°xx/année- Eau Prunières

Par chèque : accompagné du coupon à détacher, à envoyer à l'adresse mentionnée sur le TIP. Le chèque est à libeller à l'ordre du TRESOR PUBLIC en indiquant au dos du chèque les références de la créance.

Ne pas coller ou agraffer le chèque.

Par règlement en numéraire (dans la limite de 300 euros) ou par Carte Bancaire muni du présent avis, auprès d'un buraliste ou partenaire agréé (liste consultable sur le site <https://www.impots.gouv.fr/portail/paiement-de-proximite>)

Par titre interbancaire de paiement SEPA :

Je souhaite adhérer au prélèvement automatique à l'échéance. Dans ce cas, contactez la Mairie qui vous transmettra le formulaire SEPA à renseigner et **joignez un RIB.**

ATTENTION : Le prélèvement s'effectue pour toutes vos factures jusqu'à décision expresse contraire.

Des frais d'accès au service et de branchement peuvent être dus et seront directement imputés sur la 1^{ère} facturation. Il est convenu que la Commune est tenue de fournir de l'eau potable à tout titulaire du contrat de fourniture d'eau, selon les modalités prévues dans le règlement de service. Le contrat entre en vigueur à sa signature pour une durée indéterminée ou jusqu'à la réception du formulaire de résiliation.

Le titulaire du présent contrat :

- S'engage à se conformer au règlement de service.
- Est informé que le contrat entre en vigueur pour une durée indéterminée, ou jusqu'à réception du formulaire de résiliation.
- Déclare avoir pris connaissance des tarifs en vigueur au jour de la signature du présent contrat.
- Dans le cas d'une contestation ou d'un litige, l'utilisateur doit contacter tout d'abord le service des eaux pour régler le différend qui l'oppose. Si la solution n'est pas satisfaisante, l'utilisateur a la possibilité de recourir à une procédure de médiation conventionnelle ou à tout autre mode alternatif de règlement des différends.
- L'utilisateur bénéficie d'un droit de rétractation de 14 jours à partir de la date de signature du contrat. Il suffit d'adresser une demande de jours, par courrier recommandé.

J'atteste avoir pris connaissance des conditions mentionnées ci-dessus.

IMPORTANT : Tant que le contrat de fourniture d'eau potable n'est pas résilié, vous serez tenu pour responsable de votre branchement, des consommations afférentes et des sommes dues. Il est donc conseillé de transmettre tout événement et modification de circonstances ayant un impact sur votre contrat.

Fait le, à

Signature de l'exploitant

Référence client (à renseigner obligatoirement) _____ / _____
 (Vous trouverez votre référence client sur votre facture d'eau)

Identification des compteurs :

Nom et prénom du demandeur : _____

Origine de la demande : Mise en service d'un nouveau compteur Compteur déjà existant

Commune de branchement	Référence cadastrale (section et numéro)	Adresse du Point de livraison (voie et n° dans la voie)	Nom, prénom de l'abonné (si différent du demandeur)	Numéro de compteur	AC ou ANC*	Usage de l'eau : ACTIVITE AGRICOLE (A) ou MIXTE (M)** (Mixte=habitation +agricole)	Partie réservée à l'administration		
							Application du tarif agricole OUI/ NON	Application du tarif compteur vert OUI/ NON	Application du tarif domestique OUI/ NON

* Type d'assainissement : AC = assainissement collectif / ANC : = Assainissement non collectif

** Mixte : pose d'un compteur divisionnaire ou d'un compteur distinct obligatoire